



Relevé de décisions du Conseil Municipal du jeudi 3 octobre 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 26 septembre 2024 (par mail)

Date d'affichage de la convocation : jeudi 26 septembre 2024

Présents : Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Bernard TREMOULET, Catherine DUSCHA, Thierry AILLAUD, Alain FOURNIER, Florence LAUSSEL, Yves LEBORGNE, Valérie GROS, JeanMichel CLAREY, Gaëlle ROUX- MENON

Absents : Séverine RAMON

Pouvoirs : Vincent BOUBAL à Claudie BERARD

Secrétaire de séance : Gaëlle ROUX- MENON

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
13 OCT. 2024

Délibération 2024-19 / Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Conformément à l'article L 153-12 du code de l'urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD.

*Le projet de PADD est annexé à la délibération susdite. **Cette délibération prend acte à l'unanimité de la tenue du débat sur le PADD au sein du conseil.** Il ressort que ce PADD intègre une évolution harmonieuse au regard des infrastructures existantes.*

Délibération 2024-20 / Adhésion au nouveau groupement des commandes Achats Energies

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Pierre Amalou

Ainsi, après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'adhésion de la commune d'Argelliers au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée avec Hérault Energies

Délibération 2024-21 / Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2023

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023.

Délibération 2024-22 / Suppression des tarifs d'inscription en bibliothèque (réseau intercommunal)

Le Conseil Municipal de la commune d'Argelliers,
APRES EN AVOIR DELIBERE DÉCIDE

- d'autoriser le maire, Pierre Amalou à signer l'avenant à la charte du réseau intercommunal de lecture publique, modifiant les tarifs d'inscription ayant pour objet **la suppression des frais d'inscription dans les bibliothèques pour l'ensemble des publics**. Cet avenant est annexé à la délibération susdite.
- **d'appliquer cette modification dès la rentrée scolaire 2024** pour les personnes nouvellement inscrites

Délibération 2024-23 / Don exceptionnel à l'association « Le sourire de Laetitia » dans le cadre de l'opération « Maires à vélo- Le sourire de Laetitia »

Le Conseil Municipal de la commune d'Argelliers Après en avoir délibéré décide

de verser une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'association « Le sourire de Laetitia » association en faveur de « collecte de dons en faveur du service onco-pédiatrique de l'hôpital Arnaud de Villeneuve à Montpellier » dans le cadre de l'initiative "Maires à vélo" en partenariat avec l'Association des maires de l'Hérault (AMF34) qui invite les communes et intercommunalités à soutenir cette association.

Fait à ARGELLIERS, le 03/10/2024

PREFECTURE
DE L'HERAULT
13 OCT. 2024
D.R.C.I.
GREEN

La secrétaire de séance, Gaëlle Roux-Menon

Le Maire, Pierre Amalou

